

DISCOURS DES VŒUX DE M. LE MAIRE JOCELEYN DORÉ

Samedi 11 janvier 2025

Avant tout, je voudrai remercier très chaleureusement la Maison des Vins qui nous met gracieusement à disposition chaque année cette superbe salle de la Closière pour les vœux du maire et le repas des aînés.

Je voudrais également remercier avec autant de chaleur le groupe vocal les POLY'SONNES, qui nous accueillent depuis quelques années pour les vœux, avec toujours autant de qualité, elles sont vraiment extraordinaires.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis,

C'est avec grand plaisir que je vous accueille pour ce moment de convivialité et de partage, entouré par le conseil municipal et le Conseil Municipal des Jeunes. Je remercie pour leur présence ce soir tous mes collègues Maires et élus du territoire, les représentants de nos partenaires institutionnels et associatifs, la gendarmerie et les sapeurs-pompiers qui assurent 24h sur 24 et 365 jours par an notre protection et notre sécurité. On ne saura jamais les remercier suffisamment pour cela.

Tous mes vœux se tournent naturellement vers vous toutes et tous. Que cette nouvelle année 2025 vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels. Qu'elle vous soit synonyme d'une vie meilleure, surtout pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ou la difficulté.

Je tiens à remercier les membres du bureau municipal qui m'accompagnent au quotidien pour gérer la commune : Corinne LAULAN, ma 1^{ère} adjointe en charge des finances, des ressources humaines, de la vie associative et des manifestations ; Bernard DREAU, mon 2^{ème} adjoint en charge de l'urbanisme, du patrimoine, des prospectives financières et du suivi « Petites villes de demain » ; Sandrine PRAT, ma 3^{ème} adjointe, vice-présidente du CCAS et responsable de la gestion de la RPA ; Pierre RIBEAUT, mon 4^{ème} adjoint en charge des services techniques et de l'ensemble des travaux communaux. J'adresse également mes remerciements à l'ensemble des Conseillères et

Conseillers municipaux pour leur investissement sans faille au cœur de la vie municipale. Je n'oublie pas dans mes remerciements le personnel communal, sous l'autorité de Bruno GARDERE, notre Directeur Général des Services, et de son adjointe, Christiane SOLIGON, qui s'investissent totalement, tout au long de l'année à la noble tâche du service public. A chacun d'entre eux ainsi qu'à leur famille, je présente mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite dans leurs projets personnels et professionnels sans oublier la santé. Félicitations au service municipal des espaces vert qui ont réalisé toutes les compositions qui embellissent si bien cette salle de la closerie où nous nous trouvons.

Cette année 2024 est enfin terminée. Elle restera celle de l'enlisement de la guerre en Ukraine après presque trois ans de conflit au cours desquels le peuple Ukrainien se bat avec beaucoup de courage, mais dont, malheureusement, les perspectives d'une victoire sur la Russie restent lointaines.

2024 restera aussi celle de la reprise des conflits au Moyen-Orient après l'effroyable attaque terroriste du Hamas, ravivant un cycle de violence qui s'est transformé en une tragédie humanitaire à Gaza et au Liban.

En 2024, ce qui n'a pas arrangé nos affaires ni celles des Français, c'est la dissolution de l'Assemblée Nationale, décidée par le Président de la République par décret le 9 juin 2024, dont nous supportons, aujourd'hui, les conséquences dans un contexte d'instabilité et d'incertitude.

Et enfin, très récemment le cyclone Chido qui s'est abattu violemment et dramatiquement sur Mayotte dévastant cet archipel Français de l'océan Indien, avec un bilan humain et provisoire de 35 morts et de nombreux blessés. La quasi-totalité des habitations et bidonvilles ont été détruits. C'est pour cela qu'au dernier conseil municipal de décembre, nous avons voté à l'unanimité une contribution financière pour aider modestement nos lointains compatriotes Mahorais à se reconstruire.

Heureusement en 2024, il y a eu quelques éclaircies par la réussite des Jeux Olympiques et Para-olympiques, par la réouverture de Notre-Dame-de-Paris, reconstruite en un temps record grâce au savoir-faire de notre artisanat

français. Ces situations nous ont remis un peu de baume au cœur dans un contexte pour le moins difficile pour chacun d'entre nous.

En 2024, l'inflation est restée présente avec un coût de l'énergie toujours élevé, ayant pour conséquence une situation compliquée pour bien des familles mais également pour les budgets communaux.

La crise énergétique nous touche tous de plein fouet. Pour faire face ensemble à cette situation, nous devons être réactifs et imaginatifs pour réduire nos consommations. Aussi, nous avons pris des mesures pour baisser nos consommations d'électricité et de chauffage. Pour faire face à cette crise énergétique, notre première décision fut de rénover totalement notre éclairage public en l'équipant en LED avec une télégestion beaucoup plus économique. Ces mesures concernent également la limitation du chauffage dans nos bâtiments communaux. Bon nombre de nos locaux sont mis à disposition des associations pour leurs activités. Nous comptons sur leur mobilisation et leur civisme pour limiter le gaspillage énergétique par des éco-gestes, qui peuvent représenter une économie non négligeable pour nos finances communales. Pour autant, si l'on parvient globalement à réaliser des économies d'énergie, je crains que les gains financiers ne soient pas à la hauteur de nos attentes, si l'on tient compte de la hausse des taxes et des composantes de la facturation de l'électricité.

La loi de finances votée ces dernières années par l'Assemblée Nationale a prévu l'augmentation des bases foncières servant au calcul de l'impôt local. Votre porte-monnaie en a certainement souffert car la hausse de 2024 a été de 3,9 % après celle de 2023 qui s'était élevée à 7,1 %, hausses importantes dues à l'inflation. Dans ce contexte inflationniste, la municipalité n'a pas voulu augmenter les taux de ses taxes locales, ni en 2022, 2023 et 2024, néanmoins, toujours à la recherche des équilibres budgétaires.

Beaucoup d'entre vous ont certainement découvert par les médias que l'Etat ait demandé aux collectivités locales de participer au désendettement de la France, ce qui a provoqué une vive réaction justifiée, de la part de l'Association des Maires de France En effet, ce n'est pas nous qui, par notre soucis permanent d'assurer une gestion rigoureuse et équilibrée, avons créé cette dette abyssale dont nous subissons au quotidien les conséquences

dans nos budgets. A l'aube de cette nouvelle année 2025, les élus Cadillacais, comme beaucoup d'autres collectivités, devront gérer les budgets avec beaucoup de rigueur dans un contexte financier de plus en plus contraint. Les dotations de l'Etat diminuant, cumulé avec la suppression de la taxe d'habitation, nous imposeront une vigilance accrue dans la gestion de nos ressources. Ces baisses de recette nous contraindront à redoubler d'ingéniosité et à définir nos priorités dans le seul objectif de continuer à garantir des services de qualité à nos administrés tout en respectant nos engagements financiers.

Pour autant ; nous avons pu réaliser en 2024 des investissements que nous considérons importantes pour la commune et ses administrés. A cet égard, les élus ont décidé de procéder à la réhabilitation totale de la salle Jeanne d'Arc pour créer un espace d'une surface de 240 m² pouvant être modulable. Ces travaux consistaient au désamiantage du plafond, au changement des menuiseries, à l'isolation du bâtiment, à la réfection du chauffage et à la création d'un espace cuisine dans la perspective d'être possiblement louée aux Cadillacais.

Nous avons fait refaire totalement la rue du 19 mars en intégrant l'enfouissant de tous les câbles aériens.

La route de Pargade au niveau des étiquettes a été refaite avec un nouvel enrobé.

Quatre appartements destinés à la location ont été remis à neuf.

Enfin, nous sommes sur le point de terminer la reconstruction du mur en moellon du parc municipal, qui permettra très prochainement aux cadillacais et aux enfants des écoles de profiter pleinement de la totalité de l'espace du parc. De plus, cerise sur le gâteau, nous avons fait installer un portail, avec l'accord de notre voisin, afin de pouvoir organiser des manifestations dans ce merveilleux cadre bucolique en se mettant en conformité avec les normes de sécurité en vigueur.

Il y a quelques semaines en arrière, nous avons signé avec Jean-Luc Gleyze, président du Conseil Départemental de la Gironde, une nouvelle convention de Bourg appelé CAB pour réaliser en 2025 une 1^{ère} tranche pour la réhabilitation de la Route de Sauveterre, avec des trottoirs perméables

répondant aux nouveaux critères environnementaux. Nous profiterons de ces travaux pour modifier le circuit du Trans-Gironde ligne 481(ex 501) en créant un nouvel arrêt devant la MDSI dans le sens Langon-Bordeaux et un 2^{ème} arrêt rue Cazeaux-Cazalet devant l'entrée principal du Centre Hospitalier dans le sens Bordeaux-Langon.

Toujours dans le cadre des travaux de la route de Sauveterre, il est prévu l'effacement de tous les câbles aériens en coordination avec le SDEEG, ENEDIS et Orange, ainsi que l'adaptation des réseaux d'eau et d'assainissement en lien avec le syndicat en charge de la compétence eau et assainissement, SIEA des 2 rives.

En 2025 aura lieu l'étude préalable pour la 2^{ème} et 3^{ème} tranche de la CAB, à savoir la requalification de la place des Capucins, la place des Benauges et les allées du parc jusqu'au parking face à l'école primaire, qui devrait se réaliser en 2026. Enfin la 4^{ème} tranche de la CAB concernera la requalification de la place de la Libération plus communément appelé place du Château.

L'aménagement, en partenariat avec la commune de Beguey, d'une voie douce entre Cadillac et Beguey est prévu par la construction d'une passerelle qui enjambera la rivière de l'Oeuille à proximité du pont existant.

Bien entendu, les riverains des projets seront concertés pour répondre aux attentes organisationnelles.

Le montant total de l'ensemble des travaux prévus dans le cadre de la CAB s'élèvera à 3 721 977 €.

Il faudra, très prochainement avec la DRAC et l'architecte du patrimoine, envisager la reconsolidation d'une partie des murs de la bastide ainsi que la porte de la mer et la réfection du toit et du clocher de notre église, ce qui représentera un gros chantier à venir.

Un travail important est en cours sur le nouvel adressage : noms de rues et numéros d'habitation vont changer. Une réunion publique est prévue en mairie le 27/01 pour vous informer des modifications apportées.

La solidarité est un enjeu majeur pour la municipalité. Sous la responsabilité de Sandrine Prat, vice-présidente et sous le contrôle du conseil d'administration composé paritairement d'élus et de personnes qualifiées

dans le secteur social bénévoles, le CCAS de Cadillac assure un certains nombres d'action à savoir :

La banque alimentaire : En 2024 nous avons distribué 19 449 kg de denrées alimentaire pour environ 64 bénéficiaires par semaine. Les bénéficiaires ont en majorité entre 30 et 64 ans. Nos bénévoles avec le Rotary de Cadillac participent activement à la collecte nationale. En novembre dernier nous avons collecté 3,1 t de produits. En ce qui concerne les aides financières et alimentaires, tout au long de l'année nous distribuons des colis alimentaires d'urgence, des bons d'achat alimentaire ou d'essence. Essayons d'apporter notre appui aux cas de détresse ou de grandes difficultés.

A la RPA que nous gérons, tous les logements sont occupés. Des actions d'animation sont mises en place pour que les résidents puissent maintenir une vie sociale profitable à leur équilibre.

Les demandes de logement ont explosé cette année, dues principalement a des séparations ou au coût trop élevés des loyers. Nous accompagnons les demandeurs dans leurs diverses démarches, notamment auprès des bailleurs sociaux comme Gironde Habitat ou Domofrance.

L'éducation de nos enfants constitue une des priorités de l'action municipale.

Au-delà du socle éducatif, il appartient à la commune d'assurer de bonnes conditions d'apprentissage à nos élèves et contribuer ainsi à leur réussite scolaire. C'est dans cette optique que nous intervenons au quotidien pour entretenir et équiper les bâtiments qui accueillent nos élèves. En 2024, nous avons fini d'équiper de tableaux numériques toutes les classes maternelles et primaires. Nous avons également renouvelé une partie du parc des ordinateurs, devenus obsolètes, affectés aux enseignants. Nos agents techniques ont réhabilité entièrement en régie une classe, nous permettant ainsi de maîtriser le coût des travaux. Nous avons reconduit cette année encore, le financement pour permettre à l'ensemble des élèves de deux classes d'aller apprendre à nager à la piscine couverte de Langon. C'est tellement important de savoir nager que nous poursuivons probablement cette opération dans les années à venir. Enfin, suite à la demande de l'Inspection de l'Education Nationale, une réflexion est engagée pour étudier la possibilité de pouvoir accueillir leurs services dans des locaux adaptés.

2024, c'est aussi l'année de la mise en place du dispositif : la cantine à 1 euro, permettant aux enfants de familles à faibles revenus de bénéficier d'un repas de qualité à faible coût.

La sécurité est la première de nos libertés : cela ne doit plus être un sujet tabou. Se sentir bien dans sa commune, c'est aussi s'y sentir en sécurité. Notre brigade de gendarmerie et nos deux policiers municipaux assurent ces missions à la hauteur des enjeux de mise en sécurité des personnes et des biens, en combattant avec opiniâtreté les incivilités commises par une minorité d'individus qui troublent le quotidien d'une partie de nos concitoyens.

Dans un souci de prévention, la commune a été précurseur sur son territoire, en se munissant d'un réseau de vidéoprotection. Chaque année, nous vérifions son bon fonctionnement pour maintenir le dispositif opérationnel, et, si notre budget le permet, nous ajoutons de nouvelles caméras dans les endroits repérés à risque. Je rappelle, à toutes fins utiles, que les images enregistrées et enfermées dans un local sécurisé, ne peuvent être visionnées que sur réquisitions judiciaires.

Puisque nous sommes dans le registre de la sécurité, un point qui nous inquiète et inquiète bon nombre de nos administrés, c'est la vitesse excessive des véhicules observée sur le territoire communale. C'est pourquoi nous avons demandé récemment qu'une étude soit réalisée par les services compétents et, en fonction des résultats, étudier avec les services de l'Etat s'il ne serait pas opportun d'installer des radars ou autres systèmes de ralentissement avant qu'un drame ne survienne.

La commune poursuit son soutien à l'ensemble de ses associations sportives, culturelles, comme par exemple notre bibliothèque municipale et notre cinéma géré remarquablement bien par l'association « le Paradis ». Un grand merci à Manoelle Médeville et Ghyslaine Dumas, ainsi qu'à leurs équipes de bénévoles pour leur indéfectible dévouement. Il y a également à Cadillac des associations à vocations sociales comme Entr'acte ou entrepreneuriales comme « 2Rives club des entrepreneurs » tellement dynamiques et pleines d'énergie.

J'aimerais pouvoir citer toutes nos associations en guise de reconnaissance mais savez-vous qu'il y en a environ 55 sur la commune et que cela me demandera vraiment beaucoup de temps, mais ce que je peux dire avec beaucoup de sincérité c'est qu'elles sont à mes yeux toutes essentielles à la vie de notre cité par les activités qu'elles déploient et les liens sociaux qu'elles génèrent.

Un très grand merci en particulier aux associations qui organisent tout au long de l'année des manifestations et des événements qui ont rythmé l'activité Cadillacaïse tout au long de 2024. Je veux citer l'association du Showroom avec son superbe marché du Noël, l'UCAC avec son défilé de mode le 1^{er} mai en mémoire de Lili Ballot, l'amicale des sapeurs-pompiers avec le bal et le feu d'artifice du 13 juillet, les cadets Cadillac-Beguey avec leurs majorettes toujours présents et fidèles dans beaucoup de manifestations, les Veneurs d'Épernon qui en plus de leurs prestations habituelles ont organisé en 2024 un concours international de trompes de chasse qui a eu un succès fou et a contribué, une fois de plus, à la renommée de Cadillac-sur-Garonne bien au-delà de nos frontières.

La vie dans une commune, c'est aussi sa vie économique. Je veux remercier toutes les entreprises Cadillacaïses. Elles sont nombreuses, allant des PME, en passant par les artisans, les commerçants et les professions libérales... Vous tous, par la diversité de vos activités et la grande qualité de votre accueil, participez grandement à la richesse économique locale et à celle du territoire communautaire Convergence-Garonne. Nous avons eu la chance de voir s'installer en 2024 sur notre territoire communal des artisans et commerçants dynamiques et entreprenants. Je tiens à leur adresser nos sincères remerciements d'avoir choisi d'investir à Cadillac tout en leur adressant nos vœux de réussite et de prospérité.

Une pensée pour nos viticulteurs qui vivent une période très difficile. Qu'ils sachent que les élus et la population Cadillacaïse sont à leur côté et soutiennent leurs diverses actions revendicatives.

La communication est essentielle dans la vie d'une commune. Nous avons bien conscience que nous vivons dans un monde médiatique, où les nouvelles technologies et les réseaux sociaux ont cette capacité de rapprocher les citoyens et accélérer le partage de l'information. J'espère que

vous lisez avec beaucoup d'intérêt notre Cadillac Infos, qui est le résultat du travail collectif d'une équipe rédactionnelle de qualité, pilotée par Vanessa Munoz, notre chargée de communication, que je remercie publiquement. Je sais aussi que vous êtes nombreux à suivre nos activités sur nos divers supports numériques d'informations que ce soit notre site Internet ou l'application Intra-Muros qui vous informent au fil de l'eau.

Vous le savez, et je l'évoque chaque année à l'occasion de la cérémonie des vœux, de nombreuses actions sont menées sur notre territoire communal par la CDC Convergence Garonne.

Je commencerai par le PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, qui est actuellement en cours d'élaboration sous la responsabilité d'Alain Queyrens, maire de Donzac et vice-président en charge de l'aménagement du territoire de la CDC. C'est un document d'urbanisme très important pour tous les administrés car il définit les grandes orientations d'aménagement du territoire en allant vers la réduction de la consommation de l'espace. Il détermine entre-autre les possibilités de construction pour la décennie à venir. L'objectif de la CDC est qu'il soit arrêté avant la fin de ce mandat.

L'Urbanisme, c'est également l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat OPAH RU, menée toujours par la CDC et ouvrant droit aux aides pour la réalisation de travaux dans le cadre des économies d'énergie et du maintien des personnes âgées à domicile. Mais aussi pour Cadillac-sur-Garonne, la rénovation des façades avec une aide complémentaire de la commune pour les bâtisses situées dans le cœur historique

Le montant total des aides aux travaux sur lequel se sont engagés les partenaires financiers sur une durée des 5 ans sur l'ensemble du territoire de la CDC Convergence Garonne peut aller jusqu'à 8 000 000 d'€.

La CDC ouvrira, en juillet 2025, à la place de l'ancien camping communautaire proche de la Garonne, l'aire de camping-car avec une trentaine d'emplacements plus 4 places pour des tentes de camping.

Un autre projet qui prend forme, c'est la réhabilitation du gymnase communautaire situé dans le quartier des Baries.

Également sous l'égide de la CDC, il y a le dispositif « PETITES VILLES DE DEMAIN » piloté remarquablement bien par Jean-Marc Depuyt, 1^{er} adjoint au maire de Podensac et conseiller communautaire délégué en charge de ce dispositif. Il est accompagné dans sa tâche par Morgane Chéron, sa chargée de mission et relayé localement par Bernard Dréau, mon adjoint.

En 2024 à Cadillac, nous avons eu deux sujets de grande satisfaction.

En mars, la fameuse firme automobile Général Motors est venue à Cadillac pour lancer en direction de la France et de l'Europe la dernière-née de la mythique Cadillac, la Lyric. Les vidéos promotionnelles de ce nouveau modèle ont été tournées dans la Bastide, sur le pont Eiffel, devant la porte de la mer, dans la cour d'honneur du château ducal et sur les superbes routes des côteaux. Je peux vous dire qu'invités avec mon épouse à l'inauguration de l'immeuble Cadillac à côté de l'opéra Garnier à Paris où était projeté en boucle cette vidéos sur un nombre incalculable d'écrans devant le tout Paris et d'invités étrangers prestigieux, vous ne pouvez qu'être fier d'être le maire de cette petite commune du Sud-ouest de la France qui s'appelle Cadillac-sur-Garonne, au risque que ma modestie légendaire en ait pris un coup. De plus, pour nous remercier de les avoir accueillis, General Motors a offert aux Cadillacais et aux visiteurs de Cadillac des bornes de rechargement propres et gratuites pendant plus d'un an jusqu'en mars-avril 2025.

La 2^{ème} raison de satisfaction, c'est notre intégration au sein de la marque « PETITES CITES DE CARACTERE ». En effet, il y a environ un an et grâce à l'incitation de Céline Maison, directrice de l'office de tourisme de Cadillac et Podensac, que je remercie, nous avons candidaté pour intégrer la marque « PETITES CITES DE CARACTERE ». Le parcours n'a pas été facile car le cahier des charges pour être accepté était très contraignant. Dans un premier temps, j'ai demandé à Daniel Bonjour de prendre la direction des opérations en constituant autour de lui un groupe d'élus volontaires, auquel se sont joints les membres du bureau municipal, Céline Maison, notre directrice de l'OT à titre bénévole forte de toutes ses compétences et son professionnalisme, Thomas Filliatre, président de l'office de tourisme, vice-président de la CDC en charge du tourisme et maire de Preignac qui a eu la gentillesse de venir renforcer le groupe et ce qui, de toute évidence, a apporté une plus-value incontestable à l'équipe. Un premier dossier fut élaboré, suivi

d'un premier passage devant un jury simplement pour voir si nous étions éligibles à la candidature. Peu de temps après que nous recevions un résultat positif, le plus dur était à venir par l'élaboration et l'envoi d'un document de 125 pages mis en page par Vanessa Munoz, notre indispensable et efficace communicante qui reprend de l'histoire de notre cité, décrit sa situation actuelle et décline nos projets à venir. Un mois après, le jury s'est déplacé à Cadillac-sur-Garonne pour nous auditionner une nouvelle fois mais de façon plus approfondie que précédemment. S'en est suivi une déambulation dans la bastide en poursuivant le jeu des questions-réponses. Deux mois après, suite à la délibération du jury et sa validation par le conseil d'administration de la marque, nous apprenions avec bonheur que nous étions acceptés dans le giron des « Petites cités de caractère » en précisant que nous étions la toute première « Petites cités de caractère » dans le département de la Gironde, quel honneur !!!!!

Arrivant à la fin de mon propos, je dirais avec humilité et réalisme que tout n'est pas parfait. Tout ne se passe pas toujours comme prévu ni au rythme souhaité, mais, avec beaucoup de conviction et de détermination, nous maintenons le cap et nous poursuivons notre route, vaille que vaille, pour que notre commune vous apporte mes chers concitoyens, le cadre de vie que vous méritez. Une commune toujours plus solidaire, plus humaine et plus respectueuse de son environnement où on a envie de vivre.

Certains trouveront que mon discours a été un petit peu long mais ce moment des vœux est un moment tellement privilégié que l'on n'a pas très envie de se censurer pour partager pleinement avec vous notre bilan annuel, d'autant que, dans un an, à la même date, nous serons en pleine période pré-électorale pour les prochaines élections municipales et que, par la loi, notre liberté de parole sera plus contrainte. Donc, si vous revenez l'année prochaine, ce que je souhaite, soyez rassurer, mon discours sera plus allégé et donc, plus court.

Mes élus s'associent à moi pour vous renouveler nos souhaits ainsi qu'à vos familles de vivre une belle année 2025. Qu'elle vous apporte le meilleur, et épargne votre santé.

Je vous invite maintenant, chers amis, à vous rapprocher des tables mises à votre disposition et partager le verre de l'amitié pour commencer 2025 de la meilleure des façons qu'il soit.

Vive Cadillac-sur-Garonne,

Vive Convergence Garonne,

Et passez une bonne soirée

MERCI

Jocelyn Doré

Maire de Cadillac-sur-Garonne

Président de la CDC Convergence-Garonne